



F3-2021 / Le service social en santé au travail: un exercice singulier

DUREE 21 HEURES

Argumentaire

La loi du 29 juillet 2011 relative à la réforme de la santé au travail précise l'obligation pour les services de santé au travail de se doter d'un service social ou de conventionner avec ce dernier. Dès lors, il s'agit pour ces professionnels de devenir des ressources et de développer une expertise en service social avec les équipes pluridisciplinaires auprès desquelles ils sont placés.

Cette formation a pour objet d'appréhender les formes singulières de ces nouvelles modalités d'intervention.

Objectif global

Mieux appréhender le contexte réglementaire et partenarial du service social en santé au travail pour ajuster ses pratiques et sa posture professionnelle.

Objectifs opérationnels

- Maîtriser le cadre réglementaire et ses obligations.
- Comprendre les enjeux de la place du service social dans le réseau de partenaires internes et externes.
- Savoir affirmer la posture et la légitimité du service social dans un service de santé au travail.

Nature de la formation

- Développement et renforcement des compétences

Contenu de formation

Etat des lieux et contexte réglementaire

- Le service social du travail: évolution historique
- La réforme de la santé au travail: nouveaux enjeux, nouveaux acteurs.
- La gouvernance d'un service de santé au travail
- Le plan santé travail en cours et les enjeux de la prévention en santé au travail

Les acteurs de la santé au travail et le service social

- L'équipe pluridisciplinaire en santé au travail: composition et rôle.
- Valeur ajoutée du service social pour le Service de santé au travail.
- Construire des coopérations en SSTI.
- Concilier transmission des informations et respect du cadre déontologique.

Quel service social pour quel public?

- Les missions et domaines d'intervention du service social en service de santé au travail: la prévention de la désinsertion professionnelle, les troubles psychosociaux, les conduites addictives, les sorties de l'emploi...
- Rôle et place auprès des entreprises adhérentes: quelle légitimité ?
- Les partenaires externes du service social en SSTI: quelle collaboration ?

Méthodes pédagogiques

Apports conceptuels et documentés du formateur.

Echanges autour des retours d'expériences et études de cas.

Prérequis

Exercer en service social dans / ou auprès d'un service de santé au travail

Public

Professionnels titulaires du DEASS

Evaluation

- Attestation de formation remise aux participants. Passation de questionnaire et « tour de table » réalisés en fin de formation.
- Une synthèse des évaluations est transmise au commanditaire (formation en intra) dans les deux mois suivants la fin de la formation

Durée et modalités

- La formation se déroule trois journées consécutives.
- Les sessions en inter ont lieu sur Le Havre, Caen ou Paris et sont ouvertes à partir de 5 jusqu'à 10 participants.
- Les formations en intra sont mises en œuvre suivant demande.
- Formation possible en distanciel (De 2 à 4 participants)

Coûts pédagogiques

- Formation en intra: nous consulter pour devis.
- Formation en inter: 980€ net de TVA par participant pour les 3 journées de formation. Nous consulter pour les dates de session.